

## Charte de l'ingénierie pour le climat : la profession répond à l'appel de la nouvelle génération

Les entreprises d'ingénierie s'engagent volontairement  
dans une démarche à 360° en faveur du climat

Paris, le 25 octobre 2019 – Conscientes de la volonté de la jeune génération d'agir contre le changement climatique, les entreprises d'ingénierie initient une démarche collective inédite et se dotent d'une [charte pour le climat](#). A travers leur fédération professionnelle [Syntec-Ingénierie](#), elles s'engagent à mener à bien des actions concrètes et ambitieuses à tous les niveaux : clients, entreprises et collaborateurs. Un rôle nouveau d'interpellation et de conseil est ainsi confié à chaque collaborateur, via une clause d'engagement climatique. Dévoilée à l'occasion du [Meef'ingé](#), l'événement annuel de la profession, la charte compte déjà 30 premiers signataires, représentatifs de toute la diversité de la profession – TPE, grands groupes, implantés à Paris comme en province... -.

« Parce qu'elle intervient dès la conception des bâtiments, transports, infrastructures... l'ingénierie est au cœur des solutions qui permettent de réaliser des projets à moindre impact carbone. Avec la charte de l'ingénierie pour le climat, nous entendons concrétiser et renforcer l'engagement de longue date de nos entreprises en faveur d'un développement durable. Nous souhaitons aussi envoyer un signal fort à la nouvelle génération. Une carrière professionnelle dans l'ingénierie est propice à un engagement personnel en faveur du climat. Pour faire bouger les lignes, nous appelons les décideurs publics et privés à rejoindre notre démarche et à privilégier dans leurs marchés les solutions vertueuses pour le climat. » déclare Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie.

### L'ingénierie, secteur des solutions, prend un engagement à 360° pour le climat

Mobilités douces, infrastructures multimodales, bâtiments autonomes en énergie... l'ingénierie apporte des solutions technologiques concrètes à leurs clients publics et privés pour réduire l'empreinte carbone finale des projets. Les entreprises de la branche s'engagent aujourd'hui à aller plus loin et à renforcer leur mobilisation en faveur du climat, en signant une charte d'engagement volontaire. Démarche inédite par son ampleur et sa transversalité, la charte engage ses signataires à mener des actions vertueuses à tous les niveaux d'action :



#### 1. Au niveau des projets qui leur sont confiés.

Les entreprises d'ingénierie s'engagent à privilégier la réduction des émissions à la source en proposant des solutions bas carbone, à développer l'écoconception ou encore à prévoir des mécanismes de compensation.

Elles s'engagent par ailleurs à éclairer le choix final des décideurs en faveur de solutions sobres en carbone, grâce à des outils multi critères (technique, économique, environnemental et social) d'aide à la décision.

#### 2. Au niveau de leurs propres activités.

Les entreprises d'ingénierie s'engagent à réaliser *a minima* 3 actions concrètes pour réduire l'impact des déplacements liés à l'activité de l'entreprise, modifier les habitudes quotidiennes de la vie au

travail et maîtriser leur empreinte carbone. Les actions possibles sont référencées parmi une liste définie par la profession ([voir annexe](#))

### 3. **Au niveau de leurs collaborateurs.**

Les entreprises d'ingénierie adoptent une clause d'engagement climatique qui ouvre la possibilité à chaque collaborateur de jouer un rôle nouveau d'interpellation et de conseil quant à l'impact climatique des projets. Concrètement, elles s'engagent à systématiquement recueillir les propositions de leurs collaborateurs, ouvrir un dialogue et examiner les décisions envisageables pour améliorer les projets. La clause induit une adaptation structurelle des process de décisions des entreprises et les fait entrer dans une démarche de co-création et d'amélioration continue.

Le dispositif de suivi de la charte est mis en œuvre par Syntec-Ingénierie qui accompagnera les entreprises signataires pendant une année dans la mise en œuvre de leurs engagements.

« Le climat est devenu une préoccupation majeure des salariés qui souhaitent que leur travail ait un impact positif pour la planète. Avec la clause d'engagement climatique, les entreprises d'ingénierie entendent répondre à cette attente et permettre à leurs collaborateurs de vivre leur engagement climatique. C'est un geste fort pour rendre compatibles convictions personnelles et engagement professionnel. » explique Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie.

## **L'ingénierie appelle à une mobilisation collective en faveur du climat**

Avec la charte de l'ingénierie pour le climat, la profession entend apporter une réponse concrète à l'appel de la nouvelle génération. Les entreprises s'engagent à placer l'enjeu environnemental au cœur de leur organisation et stratégie afin d'impulser la transition énergétique et environnementale et s'inscrire sur la trajectoire 1,5° visée par la Stratégie Nationale Bas carbone de la France.

Par ailleurs, les entreprises d'ingénierie invitent les décideurs publics et privés à soutenir la démarche de la profession en surpondérant dans l'attribution de leurs marchés les solutions vertueuses et à faible empreinte carbone.

« Des solutions existent ! Voici le message que nous souhaitons faire passer aux jeunes qui se mobilisent pour le climat. Et ces solutions, nous avons à cœur de les inventer jour après jour dans l'ingénierie. C'est pourquoi, nous appelons les jeunes à nous rejoindre, et les décideurs à soutenir notre démarche en privilégiant les solutions bas carbone et l'écoconception. Pour changer la donne, il nous faut agir ensemble. » déclare Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie.

### **A propos de Syntec-Ingénierie**

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. De la conception à la réalisation, les entreprises d'ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie. Garanties des solutions technologiques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable... L'ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 55 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 312 000 emplois partout en France.\*

Syntec-Ingénierie a pour missions de promouvoir l'ingénierie et ses métiers, de représenter l'ingénierie et de défendre la profession ; et d'anticiper et décrypter les enjeux sociétaux pour favoriser le développement de l'ingénierie de demain.

Retrouvez nos informations à destination des étudiants et jeunes ingénieurs via :  
notre [site internet](#) et nos comptes [Twitter](#), [Facebook](#) et [YouTube](#)

Et nos informations corporate via :  
notre [site internet](#) et nos comptes [Twitter](#) et [LinkedIn](#)

\* source : Etude Kyu Lab pour Syntec-Ingénierie sur l'ingénierie française – juin 2017

### **Contact presse**

Lauriane Ghnassia: 01 44 30 49 77 / [l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr](mailto:l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr)